

Prévention contre les inondations

L'Agglomération Cannes Lérins installe un bassin de rétention des crues à Mandelieu-La Napoule afin de limiter le risque d'inondation

Jeudi 9 mars 2023, David Lisnard, maire de Cannes et président de l'Agglomération Cannes Lérins, et Sébastien Leroy, maire de Mandelieu-La Napoule et 1^{er} Vice-Président de l'Agglomération, accompagnés d'Alexandra Martin, députée de la 8^e circonscription des Alpes-Maritimes, de Charles Ange Ginésy, président du Département des Alpes-Maritimes, et de Jean-Claude Geney, sous-préfet de l'arrondissement de Grasse, ont inauguré un bassin de rétention des crues sur le versant de la Théoulière à Mandelieu-La Napoule. Cette infrastructure vise à laisser le cours d'eau s'écouler à travers une ouverture parfaitement calibrée pour maintenir le débit habituel y compris lors de fortes intempéries. Equipé d'un barrage, le bassin d'une capacité de stockage de 14 000 m³ retient alors les eaux pluviales et de ruissellement avant de se vider progressivement sans débordement. Enfin, un piège à obstacles a été également installé pour bloquer la progression des déchets végétaux. Ces dispositifs s'inscrivent dans les actions de prévention contre le risque inondation menées par l'Agglomération Cannes Lérins.



A gauche, le barrage du bassin de rétention de la Théoulière. Au centre, discours de David Lisnard. A droite, le piège à embâcles © CACPL

« Nous avons tous en mémoire les pluies torrentielles meurtrières du 3 octobre 2015 et celles de novembre et décembre 2019 qui ont engendré d'importants dégâts matériels sur notre territoire. En cumulant les deux événements, se sont près de 44 000 m³ d'eau qui se sont déversés sur le chemin de la Théoulière soit l'équivalent de 17 piscines olympiques. La création de ce bassin répond ainsi à cette exigence de lutte contre les inondations tout en conciliant la préservation de l'équilibre naturel du vallon. Je le redis, nous n'éviterons pas de nouvelles inondations, mais nous pouvons néanmoins en réduire les conséquences par des actions concrètes et méthodiques ».

David Lisnard, président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Cannes

« La création de ce bassin de rétention d'eau participe à la protection des habitants de Mandelieu. Il n'y a pas plus noble objectif que la protection des vies humaines ; ce bassin écrêteur de crues est dimensionné pour être à la hauteur de cet enjeu de résilience en réduisant l'aléa climatique sur les habitations de la Théoulière et du Centre-Ville. Exception qui confirme la règle, ce bassin a été conçu, autorisé et réalisé en un temps record de 2,5 ans ».

Sébastien Leroy, 1^{er} vice-président de l'Agglomération Cannes Lérins et maire de Mandelieu-La Napoule

« L'inauguration de ce bassin de rétention répond à une thématique importante : celle de la prévention des risques. La tempête Alex d'octobre 2020 et les précipitations d'octobre 2015 sont venues nous rappeler la vulnérabilité du territoire maralpin, exposé à tous les aléas climatiques. Depuis, avec David Lisnard et Sébastien Leroy, nous avons travaillé ensemble, via le SMIAGE, sur des travaux d'entretien et de restauration des cours d'eau, la surveillance et la prévision des crues. La réalisation de ce bassin écrêteur de crues sur la Théoulière vient s'ajouter aux ouvrages existants pour parer aux risques d'inondation de manière efficace. Il est dimensionné pour faire face à une éventuelle crue centennale. Cette infrastructure marque une étape importante dans la résilience voulue par le Département et son implication totale pour protéger le territoire maralpin et les hommes qui y vivent ! »

Charles Ange Ginésy, président du Département des Alpes-Maritimes et président du SMIAGE

Des ouvrages pour maîtriser le débit du cours d'eau et retenir des crues

En 2015 et 2019, le quartier de la Théoulière à Mandelieu-La Napoule a été fortement touché par les intempéries. L'Agglomération Cannes Lérins et le SMIAGE (Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau maralpin) ont ainsi mené d'importants travaux de juin 2022 à novembre 2022 en aval du bassin versant de la Théoulière

Service presse Agglomération Cannes Lérins | + 33 (0)4 97 06 41 41 | presse@cannespaysdelerins.fr Page 1 sur 2

afin que de tels évènements ne se reproduisent plus avec une telle intensité. Pour cela, un **bassin de rétention des crues** de 5 500 m² et d'une capacité de 14 000 m³ ainsi qu'un **piège à embâcles** ont été aménagés.

Ces ouvrages portent deux ambitions majeures :

- la réduction du risque d'inondation du quartier de la Théoulière en cas de crue **en stockant jusqu'à 14 000 m³** (soit cinq piscines olympiques) d'eaux pluviales et de ruissellement provenant du vallon de la Théoulière ;
- la réduction du risque d'inondation du quartier et des secteurs alentours par **la maîtrise du débit du cours d'eau** de la Théoulière en aval de l'ouvrage (réduction par trois du débit d'une crue centennale) grâce à une ouverture dans le barrage (appelée le pertuis).

Le montant total de cette réalisation est évalué à **1 199 316 € T.T.C** (dont les investissements pour les études préalables et les travaux ont été financés à 70 % par l'Agglomération Cannes Lérins, 20 % par l'Etat et 10 % par le Département des Alpes-Maritimes). L'Agglomération Cannes Lérins intervient au titre de sa **compétence GEMAPI « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »** – prise de façon anticipée en 2016 – afin de mener une politique **coordonnée, partenariale et méthodique** dans la protection de son écosystème aquatique, la défense contre les inondations, l'entretien des cours d'eau et l'aménagement de bassins de rétention de crue.



ANNEXE

Une stratégie de lutte contre les inondations adaptée aux réalités du terrain

Dans le cadre du premier PAPI 2021-2026, pas moins de **50 millions d'euros H.T** de travaux ont été prévus par l'ensemble des communes de l'Agglomération soit :

- ✓ **21 450 000 € à Cannes** consacrés essentiellement aux travaux de recalibrage de la Frayère aval, du bassin de ralentissement et de rétention du Carimaï et des études pour l'aménagement de la Foux aval ;
- ✓ **4 115 000 € au Cannet** pour la réalisation d'un bassin de rétention sur le secteur de la Palestre, des aménagements hydrauliques sur la petite Frayère et la Foux amont ;
- ✓ **16 780 000 € à Mandelieu-La Napoule** pour la réalisation, sur le Riou de l'Argentière, de l'ouvrage des Barnières et des aménagements à l'aval dans la zone de Minelle, du bassin des Thermes et des études pour le recalibrage de la Théoulière ;
- ✓ **7 485 000 € à Mougins** consacrés essentiellement à la réalisation d'un bassin de rétention et de travaux de recalibrage dans le secteur de la Plaine, ainsi qu'à des aménagements du secteur Ferrandou sur les affluents de la Brague ;
- ✓ **180 000 € à Théoule-sur-Mer** destinés aux études des cours d'eau ;

Durant ces **douze derniers mois**, l'Agglomération a ainsi mené des actions concrètes telles que :

A Cannes :

- ✓ le recalibrage de la Petite Frayère Cannes Ranguin avec le confortement des berges, la réhabilitation du profil en long et la création d'accès pour un montant de 660 000 € T.T.C ;
- ✓ la démolition d'un bien dans le secteur Impasse Nouvelle en mai 2022 pour la réalisation d'un bassin de rétention paysager de 4 000 m³. Les travaux d'aménagement du bassin pour un montant de 540 000 € T.T.C s'achèvent en mars 2023 ;
- ✓ la déviation d'une section aérienne du vallon et busage (mise en place de tuyaux de voirie en béton pour faire circuler les fluides) sous l'avenue Avenue Lily Pons - Vallon des Gabres pour éviter les débordements vers les habitations pour un montant de 135 000 € T.T.C ;
- ✓ la réparation et l'amélioration des vallons enterrés en milieu urbain dans le cadre du dispositif « Catastrophe naturelle » de 2019. 180 000 € T.T.C de travaux en 2022 et autant sont à prévoir en 2023 et 2024 ;
- ✓ la création de liaisons entre les vallons du Devens et de la Roquebilière dans le cadre de la phase 2 des travaux à La Bocca pour un montant de 480 000 € T.T.C ;
- ✓ la création d'un piège à embâcles au vallon Roquebilière au Boulevard du Soleil. D'un montant de 150 000 € T.T.C, les travaux sont toujours en cours.

Au Cannet :

- ✓ la démolition d'une passerelle en béton faisant verrou hydraulique dans le secteur de la Petite Frayère au Boulevard Jean Moulin pour un montant de 50 000 € T.T.C ;
- ✓ le lancement des études pour la création de deux bassins de rétention à La Palestre (3 000 m³) et au Carimaï (70 000 m³).

A Mandelieu-La Napoule :

- ✓ la création avec le SMIAGE d'un bassin de rétention de 14 000 m³ à la Théoulière pour un montant de 1 199 316 € T.T.C. Travaux terminés en novembre 2022 ;
- ✓ la finalisation des travaux de protection de 20 résidences du domaine Cap Vert avec l'installation de 38 batardeaux.

A Mougins :

- ✓ le confortement du Vallon du noisetier (tranche n°2) pour un montant de 50 000 € T.T.C ;
- ✓ le recalibrage du Vallon du Coudouron sur 700 mètres pour un montant de 250 000 € T.T.C ;
- ✓ la démolition d'un ponceau en pierre faisant verrou hydraulique à la Grande Frayère pour un montant de 11 000 € T.T.C.

Parmi les travaux engagés pour la période 2022-2023, on peut relever **trois opérations phares** à venir:

➤ le recalibrage du cours d'eau de la Frayère à Cannes-La Bocca avec :

- le retrait de la Consoude Bulbeuse des Berges (espèce protégée) de septembre à octobre 2022, ainsi que la poursuite des études et des diagnostics préalables ;
- du lancement de l'enquête publique fin 2022 ;
- du démarrage des travaux pour la phase 1 (recalibrage de la zone ANRU comprise entre l'avenue des Buissons Ardents) en juin 2023 pour un montant de 2 millions d'euros H.T. La seconde phase d'élargissement et de requalification (portion comprise

entre le Pont Neuf jusqu'à l'avenue Francis Tonner à Cannes La Bocca) démarrera quant à elle en 2024 pour un montant de 7 millions d'euros H.T.

➤ **la création d'un bassin du Carimai sur la commune du Cannet :**

- les études géotechniques sont en cours pour la création de ce bassin de rétention d'une capacité de 70 000 m³. Le début des travaux devrait commencer mi-2024 pour un montant total de 5 millions d'euros H.T.

➤ **le recalibrage du Vallon du Chemin de la Plaine sur la commune de Mougins :**

- les études sont en cours pour permettre un élargissement sous le chemin de la plaine avec plus d'un kilomètre de vallon recalibré. L'examen de la qualité du sous-sol et les interventions géotechniques vont commencer début octobre 2023 pour un démarrage des travaux à compter de début 2024. Le montant total est estimé à 5 millions d'euros H.T.

Les chiffres clefs de la prévention du risque inondation de 2016 à septembre 2022

- ✓ **3 Programmes d'actions et de prévention des inondations (PAPI)** signés et étalés sur dix-huit ans, dotés d'un budget prévisionnel total de 145 millions d'euro ;
- ✓ **plus de 27 000 m² d'acquisitions foncières par la Ville de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins** depuis 2016 pour protéger les populations ;
- ✓ **plus de 2 000 élèves de CM1 et CM2 sensibilisés à la gestion des risques** depuis 2019 ;
- ✓ **plus de 15 000 téléchargements de l'application gratuite d'alerte en temps réel « My Predict »** en 2022 ;
- ✓ **292 haut-parleurs d'alerte** implantés à Cannes ;
- ✓ **8 Sirènes SAIP (Système d'Alerte et d'informations aux populations)** à Cannes (une sirène supplémentaire en projet pour 2023 sur le secteur République) ;
- ✓ **1 061 diagnostics de vulnérabilité du bâti** réalisés gratuitement par le cabinet Mayane dont **142 pour lesquels les travaux ont été réalisés et les subventions versées** ;
- ✓ **36 batardeaux manuels acquis à Cannes** depuis janvier 2018 pour protéger divers bâtiments communaux (Médiathèque Romain Gary, Parking Laubeuf, Palais des victoires, MJC Picaud etc.) ;
- ✓ **38 batardeaux automatiques en cours d'installation à Mandelieu-La Napoule** pour protéger 20 copropriétés des inondations ;
- ✓ **46 instruments de surveillance installés dont 14 posés en 2022** ;
- ✓ **déploiement en cours de 31 capteurs HD Rain** (dispositifs innovants mesurant l'impact de l'atmosphère sur la transmission des signaux entre le satellite géostationnaire et la parabole de réception) **pour améliorer la connaissance de la pluviométrie** ;
- ✓ **participation de la Ville de Cannes au projet PUMA-X** consistant à expérimenter une plateforme universelle multi-alerte ;
- ✓ **270 km de vallons et cours d'eau publics nettoyés** depuis 2016 ;
- ✓ **plus de 1 105 420 m² de vallons et cours d'eau publics ont été débroussaillés et plus de 172 tonnes de macro déchets** ont été retirés depuis 2016 sur l'ensemble du bassin intercommunal ;
- ✓ **84 ouvrages (pièges à embâcles, dégrilleurs, désableur etc.) contrôlés chaque année**, avant et après chaque épisode pluvieux et **67 zones couvertes et entretenues par nos équipes (+ 8% d'ouvrages et de zones supplémentaires par rapport à 2021)** ;
- ✓ **plus de 30 millions d'euros investis par l'Agglomération Cannes Lérins pour des travaux de sécurisation** depuis 2016 ;
- ✓ **4 DIG (déclaration d'intérêt général) en vigueur** dans le cadre d'arrêtés préfectoraux obtenus par l'Agglo Cannes Lérins pour les secteurs : Frayère/Roquebillière, Gabres/Devens, Riou de l'Argentière, Siagne/Béal, **2 DIG en cours d'instruction** (Vallons cannois, la Foux) et **3 DIG en cours d'élaboration** : Affluents Brague (SMIAGE), Vallons Théouliens (SMIAGE) et affluents de la Siagne (SMIAGE) ;
- ✓ **plus de 11 600 courriers de rappel et de sensibilisation** envoyés par l'Agglomération Cannes Lérins pour prévenir et lutter contre le risque inondation en domaine privé.